

# ACTION URGENTE

## DES PRISONNIERS ET UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS SONT PERSÉCUTÉS

**Soixante-et-un prisonniers ont été menacés et sanctionnés pour avoir dénoncé des violations des droits humains dans le quartier n° 1 de l'unité pénitentiaire 37 de Barker, dans la province de Buenos Aires. Karina Valenti, la défenseure des droits humains ayant signalé ces graves abus, se voit interdire tout accès aux institutions pénales de la province.**

Le 28 décembre 2015, **61 prisonniers** du quartier n° 1 de l'unité pénitentiaire 37 de Barker, dans la province de Buenos Aires, ont porté plainte à propos de la surpopulation carcérale, de la corruption, de la torture et d'autres formes de mauvais traitements.

**Karina Valenti**, une défenseure des droits humains qui enseigne en prison, a porté plainte en leur nom en déposant une requête en *habeas corpus* collective le même jour. Le responsable des services pénitentiaires de la province de Buenos Aires a réagi en interdisant à Karina Valenti de se rendre dans une seule des prisons de la province, privant ainsi de protection des personnes privées de liberté.

Karina Valenti a informé Amnesty International que les détenus risquaient d'être victimes de représailles et d'être transférés dans d'autres unités de manière arbitraire et aveugle, sans être consultés. Il s'agit d'une stratégie souvent employée afin de punir quiconque ose se plaindre. Depuis lors, au moins 20 transferts ont eu lieu et quatre autres ont été empêchés. Selon des informations reçues par la militante, des membres du personnel carcéral maintiennent des prisonniers dans des cellules disciplinaires (connues sous le nom de *buzones*, [boîtes à lettres]) dans des conditions inhumaines : sans lumière, assistance médicale, ni eau.

Selon la plainte, qui explique le contexte des témoignages de ces détenus, les prisonniers vivent dans des cellules surpeuplées et la nourriture est de mauvaise qualité. Les soins médicaux sont par ailleurs inexistantes - des patients souffrant de tuberculose ne reçoivent pas de traitement -, et il n'y a que deux douches, trois toilettes et quatre robinets pour environ 70 détenus. Les personnes se trouvant en détention provisoire et les prisonniers condamnés ne sont pas séparés, et les visiteurs sont fréquemment maltraités. La plainte indique par ailleurs qu'il existe un réseau complexe de corruption et même un dépôt de ferraille au sein de l'établissement.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez-leur de garantir l'intégrité physique des détenus cités dans la plainte et de suspendre tous les transferts obligatoires n'ayant pas fait l'objet d'une consultation préalable ;
- exhortez-les à permettre à Karina Valenti de se rendre dans cet établissement et dans toutes les autres prisons, afin de garantir le droit des personnes privées de liberté d'accéder à la justice ;
- engagez-les à mener une enquête et à veiller à ce que les mesures qui s'imposent soient prises, et à ce des ressources soient allouées dans le but de mettre fin à la surpopulation des locaux, ainsi qu'à la torture et aux mauvais traitements signalés dans l'unité 37 à Barker ;
- dites-leur de faire clairement passer le message aux responsables des services pénitentiaires de la province de Buenos Aires et autres représentants de l'État que les défenseurs des droits humains sont essentiels à la protection de ces droits.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 FÉVRIER 2016 À :

#### Gouverneure de la province

Maria Eugenia Vidal

Tél. / Fax : +54 (221) 4294050 / 4294323

(si une personne décroche, veuillez dire : « tono de fax, por favor »)

Courriel : [secprivada@sg.gba.gov.ar](mailto:secprivada@sg.gba.gov.ar)

**Formule d'appel : Sra Gobernadora, / Madame la Gouverneure,**

#### Ministre de la Justice de la province

Carlos Alberto Mahiques

Tél. / Fax : + 595 21 425 280 (si une

personne décroche, veuillez dire : « tono de fax, por favor »)

**Formule d'appel : Dr ministro, /Monsieur le Ministre,**

#### Responsable des services pénitentiaires de Buenos Aires

Fernando Díaz

Courriel :

[ayudantia.privada@spb.gba.gov.ar](mailto:ayudantia.privada@spb.gba.gov.ar)

Fax : +54 (221) 4270444

**Formule d'appel : Sr., / Monsieur,**

**Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays (adresse/s à compléter) :**  
nom(s) adresse 1 adresse 2 adresse 3 fax n° de fax courriel adresse électronique formule d'appel formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES PRISONNIERS ET UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS SONT PERSÉCUTÉS

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 28 décembre 2015, une requête en *habeas corpus* collective a été déposée au nom de 61 personnes poursuivies pour des infractions pénales, détenues au quartier n° 1 de l'unité 37 de la prison de Barker, qui relève des services pénitentiaires de la province de Buenos Aires.

Karina Valenti, une défenseure des droits humains, a expliqué avoir pu s'entretenir directement avec des personnes placées en détention dans le quartier n° 1, par le biais de cours d'enseignement non scolaire qu'elle dispense sous le titre « Cuenta Conmigo » (Compte sur moi). C'est ainsi que, durant les pauses, elle a pu écouter ce que ces jeunes gens avaient à dire ; leur isolement les empêchait de signaler la grave situation prévalant dans la prison.

Le 6 janvier, ces mêmes détenus ont manifesté pour réclamer de meilleures conditions. « Ils vont tous nous tuer », a déclaré l'un des détenus dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.

La plainte a été soutenue par le médiateur auprès de la Cour de cassation pour la province de Buenos Aires. Le médiateur a fourni des informations sur les conditions de détention, ainsi que sur des allégations de torture et d'autres formes de mauvais traitements dans la même prison, qui étaient consignées dans le registre des cas de torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ces informations concordaient avec les faits décrits dans l'action intentée en justice.

Noms : 61 prisonniers (h) et Karina Valenti (f)

AU 5/16, AMR 13/3167/2016, 8 janvier 2016